

L'ESSENTIEL 2025

FOCUS SUR NOTRE ACTIVITÉ , NOS RESSOURCES, NOS DÉPENSES

Depuis 1946, les Petits Frères des Pauvres œuvrent sans relâche contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, prioritairement les plus démunies.



**PETITS FRÈRES
DES PAUVRES**



Non à l'isolement de nos aînés

Chères amies et chers amis des Petits Frères des Pauvres,

Dans un contexte particulièrement éprouvant pour le monde associatif, l'année 2025 a vu de nombreuses organisations fragilisées par la raréfaction des financements, certaines allant jusqu'à devoir réorganiser ou réduire leurs actions. Cette situation rend d'autant plus précieux l'engagement fidèle de nos donatrices et donateurs, testatrices et testateurs, ainsi que le soutien de nos partenaires publics et privés.



Grâce à cette confiance renouvelée, l'Association a pu préserver un équilibre financier solide. Comme chaque année, nous avons à cœur de vous informer, en toute transparence, sur l'utilisation des fonds que vous nous confiez.

Les comptes de 2025 témoignent d'une gestion rigoureuse et responsable, attentive à l'optimisation de chaque euro au service de nos missions sociales.

L'exercice 2025 a été marqué par l'importance des legs reçus, qui constituent un soutien déterminant pour l'avenir de nos actions. Leur suivi fait l'objet d'une attention toute particulière, tant dans le respect des volontés exprimées que dans les conditions de leur liquidation, afin d'en assurer une gestion exemplaire, fidèle à la confiance placée en nous.

Cette situation financière saine a permis aux Petits Frères des Pauvres de poursuivre et de consolider leur action auprès des personnes âgées les plus isolées et démunies, dont les situations de solitude et de précarité demeurent une réalité préoccupante.

Je tiens à remercier très chaleureusement l'ensemble de celles et ceux qui se sont engagés à nos côtés tout au long de 2025. J'espère pouvoir compter sur votre soutien renouvelé, afin de continuer à assurer ensemble une présence fraternelle, chaleureuse et réconfortante auprès de nos aînés.

Martine ROTH, Trésorière de l'Association

**EN FRANCE,
L'ISOLEMENT
FRAPPE DUREMENT
NOS AÎNÉS.**

2 Millions*
de personnes âgées
souffrent de l'isolement



dont **750 000**
en état de « mort sociale »
privées de liens
et des plaisirs simples
et essentiels de la vie

**POUR NOUS,
CETTE SITUATION
EST INACCEPTABLE.**

* Baromètre Solitude et isolement quand on a plus de 60 ans en France en 2025, PFP/CSA Research.

NOS 3 MISSIONS SOCIALES



ACCOMPAGNER

Une mission tournée vers les personnes aidées.



AGIR COLLECTIVEMENT

Une mission tournée vers les acteurs, les citoyens, les partenaires.



TÉMOIGNER-ALERTER

Une mission tournée vers l'opinion publique.

NOS VALEURS

Fondés en 1946 par Armand Marquiset, les Petits Frères des Pauvres croient en la **valeur unique et irremplaçable** de chaque personne humaine, la **dignité** de tout homme et de toute femme, quels que soient leur origine, leur situation et leur état physique, psychique ou social, la **liberté fondamentale** de chacun, la **fraternité** et la **fidélité**.

NOS ACTIONS



MAINTENIR LE LIEN

- **Créer ou recréer des liens** **quels que soient leur situation et leur lieu de vie** : visites à domicile, en hébergement collectif, à l'hôpital pour des personnes gravement malades ou en fin de vie, en milieu carcéral, en foyer de vieux migrants, dans les quartiers populaires et en milieu rural.
- **Favoriser le lien social par des actions collectives** : séjours de vacances, réveillons de fin d'année, sorties culturelles, fêtes, ateliers d'expression créative et artistique...
- **Aller vers les plus isolés** grâce à des dispositifs mobiles, par téléphone et en partenariat avec les bailleurs sociaux.

PROTEGER NOS AÎNÉS ET LES AIDER A FAIRE FACE À LA VULNÉRABILITÉ

- **Protéger la santé et favoriser l'accès aux soins** des personnes fragilisées par des actions et des dispositifs de prévention et de réaction : santé mentale et écoute téléphonique, lutte contre les maltraitances, plan canicule.
- **Héberger et accompagner vers le logement** des personnes isolées, en habitat précaire, mal logées ou sans domicile fixe, tout en garantissant un accompagnement relationnel.

- **Aider matériellement et financièrement** les plus démunis, en complément des organismes publics et partenaires.

SENSIBILISER ET MOBILISER LA SOCIÉTÉ

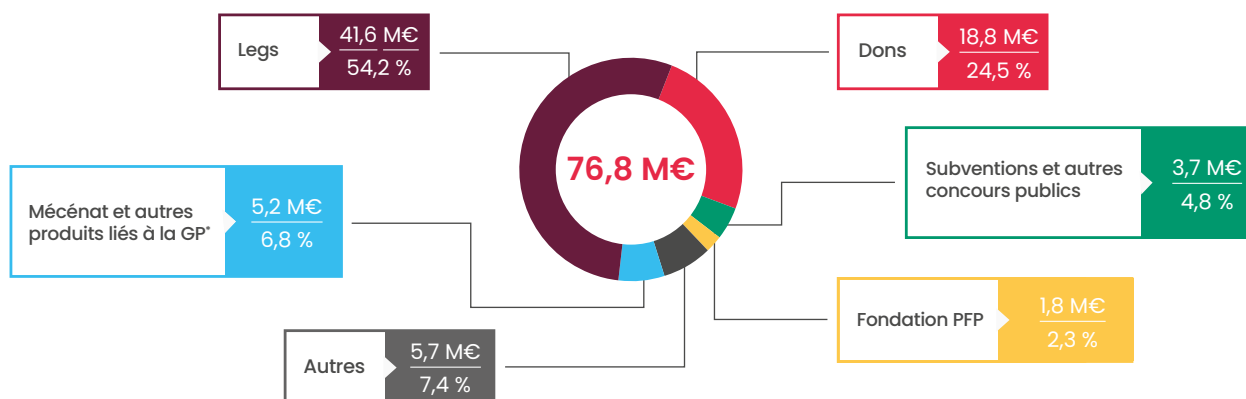
- **Faire changer le regard sur la vieillesse et sensibiliser** grâce à des dispositifs comme la Fresque de l'isolement social ou Génération Liens, et les événements organisés par les Fraternités régionales dans les territoires.
- **Mobiliser la société, former et donner des outils** (Oasis solidaire, se former pour agir et Chasseur de solitude) pour que chaque citoyen, professionnel, élu puisse passer à l'action.

ALERTER, TÉMOIGNER

- **En portant la parole des plus vulnérables** à travers des récits, des rapports chiffrés de référence, des campagnes de communication d'ampleur et des expositions photos marquantes.
- **En agissant auprès des décideurs publics**, lors de grands rendez-vous institutionnels ou au sein de collectifs associatifs, pour nourrir le débat public de propositions concrètes et peser dans les décisions.

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'ASSOCIATION 2025

ORIGINE DES PRODUITS



Les produits de l'exercice se sont élevés à 76,8 M€ dont **65,6 M€ sont liés à la générosité du public (GP), soit 85,5 % des ressources de l'exercice.**

* Les autres produits liés à la générosité du public sont composés de ventes de biens mobiliers et objets reçus au titre de dons, legs ou donations, des produits financiers, et des plus-values de cessions de biens immobiliers acquis par des ressources collectées auprès du public (art 432-7 du règlement ANC 2018-06).

**Dont réalisées à l'étranger

POLITIQUE DE RÉSERVES

Les réserves sont principalement destinées à financer le développement de l'Association et à faire face aux aléas, notamment :

- **les réserves de développement** (12,4 M€) sont utilisées pour financer le développement des activités,
- **la réserve d'investissement** (10,7 M€) vise à financer les investissements en immobilisations corporelles,
- **la réserve de développement des ressources** (3,4 M€) est destinée à financer de nouveaux projets,
- **la réserve d'aide à la personne** (4,8 M€) est destinée à des aides individuelles apportées à des personnes en situation difficile,

- **la réserve de sécurité** (5,2 M€) est destinée à permettre la continuité des actions de l'Association en cas de situation financière difficile, due par exemple à une baisse des ressources.

L'Assemblée générale du 17 juin 2023 a fixé le niveau optimum de fonds propres disponibles (réserves + report à nouveau + résultat) à l'équivalent de 6 mois de charges d'exploitation. Le niveau actuel est de 7 mois. Le retour au niveau cible est planifié dans un délai de 3 ans.

FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION DE GESTION DES ÉTABLISSEMENTS

L'Association Petits Frères des Pauvres contribue significativement aux ressources de l'Association de Gestion des Établissements PFP-AGE : 7,6M€ en 2025.

PFP-AGE gère 30 maisons offrant à des personnes âgées des solutions innovantes **d'aide, d'accompagnement, de séjour et de logement**, à titre provisoire ou définitif.



7,6 M€
en 2025

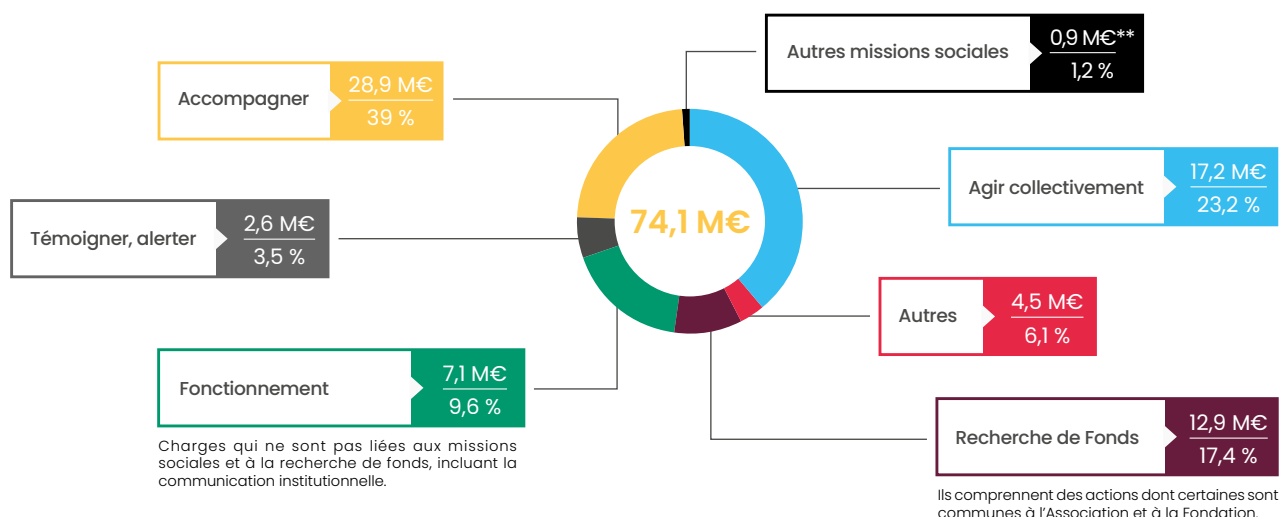
33%

des ressources
de PFP-AGE

Pour plus de précisions, consultez le Rapport des commissaires aux comptes :

<https://www.petitsfreresdespauvres.fr/sinformer/publications/>

DESTINATION DES CHARGES



Les missions sociales, Accompagner, Agir collectivement, Témoigner-Alerter et autres missions sociales représentent près de 67 % du total des emplois.

BILAN SIMPLIFIÉ

Toutes les données financières présentées dans ce document sont extraites de nos comptes annuels 2025, certifiés par notre commissaire aux comptes et approuvés par notre Assemblée générale du 20 juin 2026. Ces comptes sont disponibles sur notre site Internet ou sur demande.



ACTIF	2024	2025
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,9	1,0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	66,5	64,5
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	39,9	42,3
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	107,2	107,7
CRÉANCES	35,6	39,2
VMP & DISPONIBILITÉS	27,6	28,0
COMPTES DE RÉGULARISATION	0,7	0,0
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	63,91	67,2
TOTAL GÉNÉRAL	171,1	175,0

PASSIF	2024	2025
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	40,2	37,9
RÉSERVES	35,8	36,5
REPORT À NOUVEAU	11,6	12,5
EXCÉDENT (DÉFICIT DE L'ANNÉE)	-0,7	2,6
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	0,8	0,6
FONDS PROPRES - TOTAL I	87,6	90,1
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	57,6	58,7
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	2,3	3,1
DETTES	23,5	23,1
TOTAL GÉNÉRAL	171,1	175,0

L'ACTIVITÉ 2025 EN CHIFFRES

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

26 000 personnes âgées aidées
dont **12 500** accompagnées dans la durée



3 700 personnes gravement malades ou en fin de vie
Près de **1 000** personnes en grande précarité

SENSIBILISER ET MOBILISER LA SOCIÉTÉ

3 000 élèves sensibilisés grâce à Génération liens
500 Oasis solidaires ouvertes en été

200 participants à la Fresque de l'isolement social
+ **2,3M** de visites sur le site internet

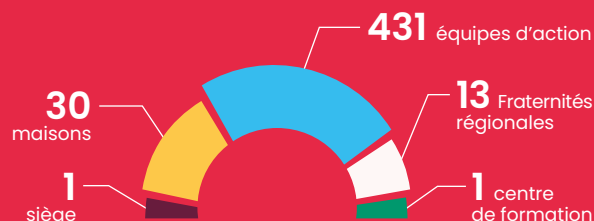
+ **1 600** participations à la formation « Se former pour agir »
+ **250 000** personnes touchées par les expositions photo

L'HUMAIN

15 000 bénévoles
Plus de **2 Millions** d'heures de bénévolat

431 équipes d'action
395 salariés

L'ORGANISATION



PROTÉGER

1,8 M€ d'aides accordées à des personnes en situation de détresse financière

1 900 personnes âgées accompagnées dans le domaine du logement

+ **12 000** appels traités par Solitud'écoute, **3 000** heures d'écoute

ALLER VERS ET MAINTENIR LE LIEN

Plus de **17 000**

personnes ont participé à des temps de convivialité

20

baillleurs sociaux investis dans les permanences solidarité



500

personnes âgées rencontrées grâce aux Baraques à Frat'

66 000

repas ont été servis

14 000

personnes ont participé à une fête de fin d'année

2 800

personnes ont participé à des journées ou séjours vacances



PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Non à l'isolement de nos aînés



19 cité Voltaire 75011 PARIS
Tél. : + 33 (0)1 49 23 13 00

www.petitsfreresdespauvres.fr

NOTRE FONCTIONNEMENT

UN MODE DE FINANCEMENT ORIGINAL

Le modèle de financement des Petits Frères des Pauvres repose essentiellement sur la générosité du public qui représente 85,5 % du total des ressources, dont 54,2 % proviennent des legs et 24,5 % des dons.

À la générosité des donateurs et des partenaires s'ajoute celle des bénévoles, qui offrent leur temps et leurs compétences pour construire une société du lien et restaurer la relation.

LE BÉNÉVOLAT : 1^{RE} RESSOURCE DE L'ASSOCIATION

avec **2 039 595 heures**,
le bénévolat est valorisé
à + de **66,7 M€**

Calculé à partir du taux horaire de **32,69 €*** (avec application d'un taux de charges sociales de 40 %), le bénévolat est la principale ressource de l'Association.

NB : cette valorisation n'est pas prise en compte dans le montant total des ressources.

* Ce taux correspond au salaire horaire moyen dans le secteur privé tel que publié par l'INSEE



© Cyril Marcellhacy

TRANSPARENCE ET CONTRÔLES



Agréée par le Comité de la charte du Don en Confiance, l'Association Petits Frères des Pauvres se soumet annuellement au contrôle de cet organisme et s'engage à respecter les principes de transparence et d'efficacité définis par celui-ci.

L'Association Petits Frères des Pauvres est une organisation **reconnue d'utilité publique**. Elle agit sous le contrôle de l'État et, en particulier, du ministère de l'Intérieur. Faisant appel à la générosité du public à l'échelle nationale, elle peut être contrôlée à tout moment par la Cour des comptes ou l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS). Ses comptes sont certifiés par des commissaires aux comptes (professionnels indépendants et assermentés), du **cabinet Deloitte**.

Nos rapports annuels et nos comptes sont adressés à toute personne en faisant la demande et sont disponibles sur notre site internet : www.petitsfreresdespauvres.fr

GOUVERNANCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2700
membres actifs

*Bénévoles et salariés engagés
depuis au moins 6 mois*

Elle donne quitus après avoir entendu les rapports moral et d'activité, approuve les comptes de l'Association ainsi que son budget prévisionnel et vote les grandes orientations de l'Association. Elle approuve également les comptes combinés du périmètre incluant l'Association et PFP-AGE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

15
membres

Ils se réunissent minimum 8 fois par an afin de définir les axes stratégiques et les priorités de l'Association. Les membres sont élus pour un mandat de 6 ans renouvelable. Le renouvellement du conseil a lieu par tiers tous les deux ans. Le bureau se réunit dans l'intervalle des réunions de Conseil d'administration pour les préparer et traiter les affaires courantes.

DÉLÉGATION GÉNÉRALE

1
salarié

Le Délégué général (salarié) et son équipe préparent et exécutent les décisions des instances.

**L'ASSOCIATION DÉSIGNE
LES MEMBRES DE DROIT DANS
LES CONSEILS D'ADMINISTRATION
DES AUTRES ENTITÉS, TEL QUE
PRÉVU DANS LEURS STATUTS.**